



# LE GALERIE

Octobre 2014

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

## Comité Technique du 23 septembre

Déclaration liminaire de nos élus:

Monsieur le Président,

Le rapport d'activité 2013, à l'ordre du jour de ce C.T.L, illustre parfaitement les difficultés auxquelles sont confrontés les agents de notre Direction: baisse des effectifs, des moyens budgétaires, augmentation des charges, dégradation des conditions de travail.

La confirmation des orientations du gouvernement et de notre Direction Générale n'augure rien de bon pour les agents: poursuite de l'austérité, des suppressions d'emplois, du gel des rémunérations.

L'administration, qui avait imposé la polyvalence comme solution à la pénurie d'effectifs, semble en avoir mesuré les dégâts dans les services, en terme de missions et en terme humain; elle redécouvre les vertus de la spécialisation, comme pour le rapprochement SIP / CDIF pour les missions foncières. Solidaires Finances Publiques, qui a toujours combattu la polyvalence à outrance, se réjouit de cette prise de conscience.

La volonté affichée de lutte contre la fraude, traduite localement par le rapprochement BDV / PCE, également à l'ordre du jour de ce C.T.L, est une nouvelle fois mise à mal par les dérives de certains de nos dirigeants. Les agents de la DGFIP, en première ligne dans un contexte de ras-le-bol fiscal et de crise économique, essuient railleries et sarcasmes suite à ces affaires.

Les mécontentements de certaines catégories de contribuables se sont même exprimés par l'incendie d'un centre des finances publiques à Morlaix.

Les derniers mois de cette année 2014, dont on aperçoit déjà le bout, risquent fort d'être éprouvants, pour les uns et pour les autres.

Une fois n'est pas coutume, notre Directeur nous a également lu une déclaration liminaire, un plan d'action demandé par la Direction Générale concernant les propositions d'évolution des structures et du réseau. Il y réaffirme sa volonté de ne pas toucher au réseau des trésoreries. Pour la période [2018-2019], il propose une réflexion concernant la

fusion de Services des Impôts des Entreprises ( actuellement 3 SIE à Pau et 2 SIE à Bayonne ), et la fusion des Services de Publicité Foncière ( actuellement 2 bureaux à Pau et 2 bureaux à Bayonne ), et le transfert du recouvrement forcé des trésoreries de Lescar et Morlaas aux SIP dont ils relèvent. à suivre....

À l'ordre du jour de ce CTL:

### 1) bilan du pilotage unique Brigades De Vérifications (BDV) / Pôle de Contrôle et d'Expertise ( PCE ) de Pau:

Depuis le 01/09/2012, ces 2 structures sont placées sous le commandement unique d'un inspecteur principal ( qui dirigeait auparavant la seule BVG ), assisté d'un adjoint inspecteur divisionnaire ( qui dirigeait auparavant le seul PCE ). Nous n'étions pas opposés à ce pilotage unique, qui pouvait développer les synergies entre les 2 services et améliorer la sélection par le PCE des affaires à vérifier par la BVG. 2 ans après cette mise en place, les résultats sont en nette progression: moyenne des droits rappelés en hausse, médiane en hausse, nombre de dossiers répressifs en hausse, nombre d'affaires « à faible rendement » en baisse, meilleur cadencement des vérifications; ces évolutions découlent incontestablement d'une amélioration de la qualité de la sélection des affaires, liée au pilotage unique mis en place;

nous avons toutefois souligné que cette mise en place s'est accompagnée, sur ces 2 années, d'une augmentation des effectifs: + 0,9 agent sur la BVG, + 1,1 agent sur le PCE, ce qui explique aussi l'amélioration constatée.

Ce sont sans doute les seuls services qui ont vu leurs effectifs augmenter ainsi de 14% en 2 ans ! La preuve éclatante, s'il en fallait, que quand on met les moyens en effectifs, les résultats progressent !!!

## 2) mise en place du même pilotage à Bayonne.

Compte tenu des résultats positifs constatés sur Pau, cette mise en place est proposée sur les BVG et PCE de Bayonne à compter du 01/10/2014. les missions, habilitations, effectifs de chaque équipe ne sont pas modifiées par ce pilotage unique.

Toutes les O.S ont voté « pour » cette mise en place.

## 3) rapprochement Service des Impôts des Particuliers / Centre Des Impôts Fonciers :

La DDFIP 64 fait partie des 26 directions totalement rapprochées, depuis 2008. En mai 2014, l'administration centrale, dans le cadre de la généralisation du rapprochement, préconisait aux directions déjà rapprochées de « laisser les choses en l'état » sauf si elles n'apportaient pas satisfaction.

Notre Direction, lors de ce CTL, sur 2 petites pages, s'est contenté de se féliciter de la satisfaction des comptables des SIP et de leur « *perception de la satisfaction des agents* ( sic ! ) » pour maintenir l'organisation actuelle, comme préconisé en haut lieu.

Sur la forme, seuls les comptables des SIP ont été consultés, à l'exclusion des agents des SIP ( agents pourtant consultés sur le point précédent de l'ordre du jour BVG / PCE ).

Sur le fond, les graves carences dans l'exécution des missions foncières ont été mis en lumière par les représentants des personnels et des experts qui les accompagnaient:

- La mission cadastrale et foncière constitue un vrai métier, qui ne peut pas être dilué dans les SIP; ce métier nécessitait une formation spécifique de 10 mois avant le rapprochement, formation réduite à quelques semaines de stages, insuffisantes, aujourd'hui.

- La mission cadastrale est exercée de manière complètement disparate dans les SIP, selon qu'ils disposent ou non d'agents ex-cadastre. Et ces derniers sont de moins en moins nombreux, au fil des mutations, départ à la retraite, etc... Certains de ceux qui restent demandent même leur mutation ailleurs que dans un SIP pour échapper à la charge ingérable qui subsiste.

- l'importance de cette mission, pour la mise à jour du plan, des adresses, pour l'évaluation correcte des locaux, pour les collectivités locales, a été rappelée, ainsi que le fait que les désordres constatés constituent des « bombes à retardement ».

- nous avons rappelés notre opposition initiale à ce rapprochement SIP/CDIF, et notre demande de création, dans chaque SIP, d'une vraie cellule foncière spécialisée, dotée d'effectifs suffisants pour assurer cette mission.

De fait, la « satisfaction des comptables de SIP », affichée en bonne place du rapport de la direction, est apparue en total décalage avec la réalité vécue dans les services au regard de l'exécution de la mission

foncière. Il est vrai que ces derniers se préoccupent plus de la satisfaction des indicateurs de recouvrement que de la mission foncière, dépourvue d'indicateurs...

souhaitons que les effectifs du réseau de référents fonciers que propose de constituer notre Direction soient à la hauteur de l'importance de la mission...

## 3) rapport d'activité 2013.

La direction nous a présenté un rapport d'activité 2013 de notre DDFIP; Ce rapport de 53 pages comporte une série de thèmes qui ont été abordés lors des précédents CTL ( Emplois, Budget, conditions de travail, structures...), et commentés dans nos dernières éditions du Galérien.

## 4 ) diminution de l'amplitude des horaires d'ouverture au public: trésoreries de Pontacq, Saint-Jean-Pied-de-Port et Tardets.

Le rythme de telles demandes s'accélère, au rythme, bien entendu, de la diminution des effectifs, qui pèse de manière insupportable sur les services à faibles effectifs.

Pour notre part, notre position reste claire et constante depuis 2 ans : nous votons « contre » toutes les propositions de réduction des horaires d'ouverture au public, refusant d'accompagner ainsi les réductions d'effectifs et le recul du service public.

Les représentants de la CGT ont refusé de participer au vote. Ceux de FO et de la CFDT ont voté « pour » concernant les modifications proposées à Tardets, et « contre » concernant les modifications de Pontacq et St Jean Pied de Port.

## 5) questions diverses.

- trésorerie d'Anglet: la Direction Générale ayant donné son accord pour l'enveloppe budgétaire nécessaire aux travaux d'aménagement d'un local situé près de l'aéroport de Parme, notre DDFIP est dans l'attente d'une proposition alternative éventuelle de la mairie d'Anglet pour un local plus « centre ville », mais très hypothétique compte tenu de la contrainte budgétaire.....

- les difficultés d'utilisation de la nouvelle application « remboursements de frais » ont été évoquées, notamment pour les agents non concernés par un « ordre de mission permanent ». La direction s'est engagé à être plus présente en soutien et en information des agents, en repassant dans les services si nécessaire.

- après calculs affinés, l'enregistrement de certains actes de donation des SIE vers les SPF, évalué à 1,79 agent/année au SIE, est évalué à 0,5 agent/année si il est fait par les SPF: une nouvelle source de suppression d'emplois ?